

Compte-rendu – séance de travail

CCSEHDAA

Lundi 16 juin, à 19 h, en présence au centre administratif du CSSDM

Membres (cocher les membres présents)	
<input type="checkbox"/> Auroy, Marie, parent (déficience physique ou sensorielle) A <input checked="" type="checkbox"/> Carzunel, Sébastien (plan d'intervention sans code de difficulté, école primaire) <input checked="" type="checkbox"/> Coulibaly, Kiléka, parent (déficience physique ou sensorielle) <input checked="" type="checkbox"/> Deshaies, Marie-Line, parent (trouble sévère du développement, école ordinaire) <input checked="" type="checkbox"/> Leduc, Christian, parent (plan d'intervention, école primaire) <input checked="" type="checkbox"/> Marroco, Mariana (Retards d'apprentissage (codes 10 ou 11) <input checked="" type="checkbox"/> Papineau, Véronique, parent (plan d'intervention, école secondaire) <input checked="" type="checkbox"/> Pivotto, Isabelle, parent (troubles sévères du développement, école spécialisée)	<input type="checkbox"/> Contant, Marie, personnel enseignant A <input type="checkbox"/> Corriveau Karine, direction <input type="checkbox"/> Denis, Amélie, personnel enseignant A <input type="checkbox"/> Laperrière, Steven, organisme A <input checked="" type="checkbox"/> Ledoux, Richard, personnel de soutien <input checked="" type="checkbox"/> Léveillé, Claudine, personnel de soutien <input type="checkbox"/> Matias, Vitor, organisme A <input type="checkbox"/> Pageau, Martine, personnel professionnel A <input checked="" type="checkbox"/> Roby, Geneviève, personnel professionnel <input type="checkbox"/> Isabelle Côté, administration, directrice adjointe des Services éducatifs A
Invités	
	<input checked="" type="checkbox"/> Pascale Gingras, DGA du CSSDM <input checked="" type="checkbox"/> Locher, Barbara, soutien au CCSEHDAA <input checked="" type="checkbox"/> Pélissier, Karina, ABP, soutien au CCSEHDAA

Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation Fait F Non fait NF En réalisation ER Point de suivi S Point reporté R
1. Mot de bienvenue et vérification des présences (5 min)	La présidente accueille les participants. Présence de 11 membres sur 18, dont 7 parents sur 8.	--	--
2. Ouverture de la séance	L'assemblée débute à 19 h 07.	--	--
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)	La présidence procède à la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Adoption proposée par Isabelle Pivotto Secondée par Christian Leduc	--	--
4. Questions du public (15 min)	Aucun membre du public.	--	--
5. Adoption du compte-rendu du 6 mai 2025 (5 min)	Le compte-rendu du 6 mai 2025 est adopté à l'unanimité avec les modifications suivantes : À la puce 4 du point 7, phrase corrigée « Un temps d'arrêt est parfois nécessaire pour trouver des solutions pour l'école. » À la question 2 du point 10, phrase corrigée « Demande de la part d'un membre d'avoir un portrait de réussite des élèves HDAA et des bris de services ». Adoption proposée par Geneviève Roby Secondée par Véronique Papineau	--	--
6. Points de suivi du 6 mai 2025 (15 min)	Point de suivi 1 Réponse au point suivant, soit le point 7, Orientations ministérielles concernant le cellulaire et le vouvoiement Point de suivi 2 Le suivi sera fait lors de la rencontre 8 qui se tiendra en septembre 2025. Des dates seront proposées aux membres par courriel.	Pascale Gingras Point de suivi : Portrait de réussite des EHDA et des bris de services	S

7. Orientations ministérielles concernant le cellulaire et le vouvoiement (5 min)	<p>Présentation des précisions ministérielles obtenues par Pascale Gingras (bulletin du MEQ)</p> <p>Discussion :</p> <p>Utilisation du cellulaire (en vigueur à compter de septembre 2025)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un membre soulève l'inquiétude par rapport à la stigmatisation des élèves qui ont des outils alors que d'autres n'y ont pas droit. Les outils, les personnes-ressources attitrées et les adaptations peuvent s'expliquer quand un élève a des besoins différents. La mise en place d'accommodements se fait de toute façon pour les élèves à besoins particuliers comme les autres adaptations. Celles-ci ne sont pas toujours vues comme péjoratives par les autres élèves. <p>Civisme (vouvoiement) - (en vigueur à compter de janvier 2026)</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre et les consignes seront réfléchies à l'automne par le CSSDM. Le vouvoiement est en lien avec les contenus sur le civisme en général. Des adaptations seront réfléchies pour les EHDAA. Un portrait de situation et la façon dont cela sera travailler avec les écoles sera présenté au CCSEHDAA. Une évaluation de la mise en œuvre est prévue. • Un règlement vient normalement avec une période de 30 jours pour permettre une contestation au règlement. C'est une directive du MEQ qui va prendre la forme d'un règlement. Elle ne fera pas l'objet de consultations, car ce ne sera pas dans une politique, mais elle sera intégrée dans les codes de vie, qui eux sont adoptés par le CÉ. • Un membre soulève une inquiétude sur la représentation des EHDAA lors de ce type de politique. Des organismes comme l'OPHQ ou la CDPDJ peuvent être interpellés. Par son mandat, le comité de parents qui doit représenter tous les parents, y compris les parents d'élèves HDAA, pourrait émettre un avis. 		
---	--	--	--

8. Bilan du comité 2024-25 (5 min)	<p>Présentation du document (disponible sur Teams)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu sept séances cette année. • Suivi du chantier lors de quatre séances, dont une consultation sur le chantier de l'organisation des services (avis émis le 13 février 2025) • Trois sous-comités de travail (composition du comité, révision du guide, rapport de la CDPDJ) 	--	--
9. Membres du Comité (10 min) <ul style="list-style-type: none"> a. Représentants d'un organisme b. Représentants des parents c. Date de l'assemblée générale 	<ul style="list-style-type: none"> a- Vitor Matias et Kahina Achili ont été nommés par le CA b- Huit postes de membres parents seront à pourvoir pour la prochaine période de mise en candidature. Les membres du personnel sont désignés par leur propre association ou syndicat. c- La date choisie pour l'assemblée générale du CCSEHDAA est le mercredi 15 octobre 2025, à 19 h. Tous les membres du CCSEHDAA sont invités. <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous laissons les parents membres terminer leur mandat même si l'enfant change de code • Possibilité de postuler sur plusieurs postes, si le parent a plusieurs enfants avec différents codes de difficulté • Dans le sondage de mise en candidature, le parent coche les codes des enfants et une vérification est faite par les services éducatifs. • Les directions d'établissement seront informées de la période de mise en candidature et de la nécessité pour les parents qui souhaitent se présenter de connaître le code de difficulté de leur enfant. 	--	--

10. Chantiers et travaux pour 2025-26 (5 min)	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre et évaluation de l'implantation des communautés (chantier d'organisation de services) • Révision de l'offre pour les écoles spécialisées (services, besoins et ressources) • Révision de la politique d'organisation des services aux élèves HDAA • Un calendrier des consultations sera présenté lors de la rencontre de septembre. 	--	--
11. Suivi de la représentante au CP (10 min) a. Processus de désignation des parents au CCSEHDAA	Voici les propositions de modification faites à des fins légales: <ul style="list-style-type: none"> • « Dévoilement des résultats sur le site du CCSEHDAA » Il est préférable d'attendre la désignation officielle par le CP avant de publier les noms. Les parents recommandés seront avisés que leur désignation se fera par le Comité de parents lors de son AGA de fin octobre. • « Remise de la liste des candidats désignés au Comité de parents » - Modification: « Remise de la liste des candidats recommandés au Comité de parents » • « Approbation par le Comité de parents des parents et substituts désignés » Modification: « Désignation par le Comité de parents des membres parents et substituts recommandés. » • Par soucis de transparence, les critères qui expliqueraient un refus de candidature seront transmises au parent concerné. • Il serait intéressant de rapprocher les deux comités (CP et CCSEHDAA) en invitant des membres du CP lors de l'assemblée générale du CCSEHDAA 	--	--

12. Suivi des sous-comités (15 min)	<p>a. Guide des parents d'élèves à besoins particuliers</p> <p>b. Composition du CCSHEDAA</p> <p>c. Droits des enfants</p>	<p>a. Ce document a été envoyé à tous les membres pour la révision et les commentaires sont attendus pour le mercredi 18 juin. Le processus suit son cours, le document sera envoyé au service des communications et des affaires publiques et au bureau des affaires juridiques.</p> <p>Quatre documents ont été utilisés pour la révision du guide :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Première version du guide • Deuxième version du guide • Rapport du CSE sur la collaboration école-famille • LIP <p>b. Après 3 rencontres, un document a été transmis à la présidence. Ce sous-comité doit rencontrer la présidence pour des précisions.</p> <p>c. Il n'y a plus de suivi en ce moment</p>	--	--
13. Questions diverses (5 min)	Aucune		--	--
14. Levée de la séance	La séance est levée à 21 h 01.		--	--